

## Description

Le maître ou la maîtresse d'activités créatrices enseignent aux élèves des classes primaires ou secondaires des techniques pour créer des objets en carton, bois, métal, cuir, céramique, verre, etc. Ils leur apprennent à identifier des matériaux, utiliser divers outils, lire un mode d'emploi, etc. Le but est de stimuler leur intérêt, d'éveiller leur sens de l'organisation et de la précision, de développer leur habileté et leur créativité manuelle.

Leurs principales activités consistent à:

### Préparation des cours

- élaborer un programme de cours correspondant au niveau d'aptitudes des élèves;
- commander les matériaux et vérifier l'outillage nécessaire;
- préparer plusieurs modèles afin de pouvoir présenter l'objet en suivant ses différentes étapes de fabrication;

### Activités créatrices manuelles

- éveiller les élèves aux dangers liés à l'utilisation de certains outils (scie, perceuse, rabot, meule, etc.) et de certains produits (décapant, diluant, etc.);
- lire avec eux un plan coté et un croquis, reporter les mesures en taille réelle sur le matériau à travailler;
- enseigner l'emploi, le maniement et l'entretien des outils: serre-joints, poste à souder, lime, etc.;
- présenter les propriétés des principaux matériaux utilisés (types de bois, de métaux, plâtre, carton, etc.), enseigner les techniques de travail qui leur sont propres;
- accompagner les élèves dans l'élaboration complète d'un objet: choix, plan et réalisation;
- inculquer aux élèves le goût du travail bien fait: précision du geste, rigueur de conception, respect de l'outillage, persévérance;
- éveiller les élèves aux problèmes de gaspillage des matériaux, de recyclage et d'élimination des déchets;

### Activités créatrices sur textiles

- transmettre les techniques de base du tricot, de la couture à la main et de l'utilisation de la machine à coudre;
- étudier diverses matières animales ou végétales (laine, coton, lin) et apprendre à les travailler (filage, macramé, crochet, tressage, etc.);

### Organisation

- veiller à l'entretien et au renouvellement du matériel;
- remplir certaines tâches administratives inhérentes à l'enseignement: communication des notes, participation à des séances de travail, mesures disciplinaires, etc.

### Environnement de travail

Les maîtres d'activités créatrices travaillent en collaboration avec les titulaires de classe. Ils exercent souvent dans une salle spécifiquement équipée pour les branches qu'ils enseignent.

## Formation

La formation de maître ou de maîtresse d'activités créatrices varie selon les cantons. Elle s'acquiert dans une haute école pédagogique (HEP) et/ou dans une université.

### Formation de base + DAS

Les hautes écoles pédagogiques des cantons de Berne, Jura et Neuchâtel (HEP-BEJUNE), de Fribourg (HEP-FR), de Vaud (HEP-VD), du Valais (HEP-VS) et l'Institut universitaire de formation des enseignants de l'Université de Genève (UNIGE-IUFE) proposent un programme de formation commun: PIRACEF.

### Durée

- 3 ans en emploi.

### Conditions d'admission

- bachelor en enseignement ou titre jugé équivalent;
- admission sous conditions: titre de niveau bachelor ou autre titre professionnel dans un domaine correspondant à certaines techniques abordées dans le cadre de la formation avec un complément d'études en sciences de l'éducation.

### Titre obtenu

- Diploma of Advanced Studies (DAS) en enseignement des activités créatrices.

### Contenu (à titre indicatif)

- didactique;
- bois, métaux, textiles;
- sécurité;
- travail en 3D;
- électronique et programmation;
- dessin;
- etc.

### Fribourg: Université + HEP

La formation de la branche Activités créatrices est donnée par la Haute école pédagogique de Fribourg (HEP-FR) et est reconnue et acceptée par les facultés des lettres, des sciences et de la théologie comme branche d'enseignement au secondaire I.

### Durée

- 4,5 à 5 ans.

### Conditions d'admission (au bachelor)

- maturité gymnasiale ou titre jugé équivalent.

### Titre obtenu

- Master of Arts en enseignement pour le degré secondaire I et diplôme d'aptitude à l'enseignement au secondaire I (DAES I).

### Contenu (à titre indicatif)

- cours disciplinaires (expérimentations et connaissances des matériaux et processus; processus de création, procédés de représentation; communication visuelle; etc.);
- didactique de branche (fondement et compréhension; applications et réflexions; etc.);
- modules techniques (bois, métal, textiles, plastiques/synthétiques, céramique, etc.);
- travail de projet et travail final.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/etudes](http://www.orientation.ch/etudes).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitudes pédagogiques
- Autorité
- Habileté manuelle
- Créativité et imagination
- Facilité d'expression
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Équilibre affectif et psychique
- Résistance nerveuse

## Perspectives professionnelles

Il est difficile d'établir des prévisions détaillées quant aux places de travail disponibles: celles-ci dépendent du nombre d'élèves, du nombre d'enseignants nommés ou encore de la moyenne d'âge des enseignants. La tendance va plutôt vers une stabilisation des postes vacants, voire une diminution des places de travail. Quelques possibilités d'emploi existent dans des établissements privés, des centres de préapprentissage et dans le secteur des loisirs comme des ateliers de bois, de céramique, d'expression artistique, de cartonnage, etc.

### Perfectionnement

Les maîtres d'activités créatrices peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers cours de perfectionnement organisés par des institutions publiques ou privées dans les domaines de la psychologie, de la pédagogie, de la méthodologie, du bois, du métal, du textile, etc.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement) et [www.orientation.ch/postgrades](http://www.orientation.ch/postgrades).

## Professions voisines

- Enseignant d'arts visuels/Enseignante d'arts visuels
- Enseignant primaire/Enseignante primaire
- Enseignant secondaire/Enseignante secondaire
- Maître d'économie familiale/Maîtresse d'économie familiale

## Adresses

Haute école pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE)  
Chemin de la Ciblerie 45  
2503 Biel/Bienne  
Tél.: 032 886 99 06  
<https://www.hep-bejune.ch>

Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud)  
Avenue de Cour 33  
1014 Lausanne Adm cant VD  
Tél.: 021 316 92 70  
<https://www.hepl.ch>

Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)  
Avenue du Simplon 13  
1890 St-Maurice  
Tél.: 027 606 96 00  
<https://www.hepvs.ch>

Haute école pédagogique Fribourg (HEP-FR)  
Rue de Morat 36  
1700 Fribourg  
Tél.: 026 305 71 11  
<https://www.hepfr.ch>

Université de Fribourg  
Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire (CERF)  
Rue P.-A. de Faucigny 2  
1700 Fribourg  
Tél.: 026 300 76 00  
<https://www.unifr.ch/cerf>

Université de Genève  
Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE)  
Conseil académique (enseignement primaire et spécialisé)  
Boulevard du Pont-d'Arve 40  
Uni Mail  
1211 Genève 4  
Tél.: 022 379 90 37  
<https://www.unige.ch/iufe>